

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/10/2013

**Absents :** - ERIC DIT donne pouvoir à Alain SAUREL

La séance a été ouverte à 20H10.

### TARIF GARDERIE

Le conseil décide de mettre en place un abonnement mensuel au prix de 25 euros en plus de la vente à l'unité.

### 2) ACHATS TRACTEUR ET FRAISE A NEIGE

M.BALASTRIER a informé le conseil des problèmes de pannes récurrentes sur le tracteur de la commune et du remplacement indispensable des 4 pneus avant l'hiver. La SARL COCHET a fait une offre de reprise de cet engin pour l'achat d'un tracteur d'occasion, plus récent et plus performant qui permettrait à la fois de déneiger et de saler les routes dans la même tournée.

Le conseil a donné un avis favorable. La soule à la charge de la commune serait de 13 300€ HT.

Par ailleurs le conseil a décidé de faire l'acquisition d'une fraise à neige pour un montant de 1500€ HT.

### 3) PLU

Le maire a rendu compte de la réunion publique d'information du 29/10/2013.

### 4) CHANTIER DE PREVEYZIEU

Le Maire a remercié les consorts VISTALLI et M. Stéphane BERLIOZ pour leur accord en vue d'un démarrage du chantier le 04/11/2013.

### 5) AGRANDISSEMENT ECOLE

Le Maire a donné lecture du plan de financement possible prévoyant une charge prévisionnelle pour la commune de 380 000euros subventions déduites.

Le conseil a donné son accord pour lancer une consultation pour désigner la maîtrise d'œuvre. L'équipe éducative sera consultée par la suite.

### 6) RYTHMES SCOLAIRES

Un point complet du dossier a été fait par Sophie REVERT.

Les horaires proposés par l'équipe enseignante sont les suivants : 8h30- 11h45- 13h30-15h30 pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi 8h30-11h30. Les activités périscolaires auraient lieu de 15h30 à 17h.

Les activités envisagées sont : anglais, chorale, théâtre, danse contemporaine et arts plastiques à répartir sur l'année scolaire.

Des visites sur la commune sont aussi prévues : découverte du patrimoine local, de la faune et de la flore

Comme dans beaucoup de communes rurales, la difficulté tient à l'organisation (2 ou 3 ateliers selon le nombre d'enfants avec un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus), au manque de locaux, au manque de temps pour d'éventuelles activités en dehors de la commune. Le coût prévisionnel est difficile à établir car il peut varier en fonction du nombre d'ateliers, mais les tarifs proposés varient entre 35 et 50€ de l'heure. Il sera donc obligatoire de prévoir une simple garderie avec aide aux devoirs certains jours.

En décembre des réunions seront organisées avec l'équipe enseignante et les représentants des parents pour établir le plan définitif à soumettre à l'éducation nationale.

### 7) QUESTIONS DIVERSES

- transformateur de la montée de STE ANNE: rendez vous a été pris avec les membres d'une association spécialisée dans la décoration de ce type d'ouvrages.

- le conseil a donné un avis favorable à la venue d'un camion pizza une fois par semaine sur la place de la Mairie à partir de janvier 2014.

- le conseil a décidé de passer un contrat d'entretien pour la chaudière de l'école avec l'entreprise PREMILLEU.

- M.FRANCOIS a informé le conseil de l'installation par l'employé communal du défibrillateur sous le préau de la salle des fêtes, et du bac à sable dans la cour de l'école maternelle

- la dotation forfaitaire attribuée à la commune étant de 1277€, la rémunération de l'agent recenseur a été fixée à 1300 euros brut.

- une prime exceptionnelle de fin d'année de 576.50 euros a été attribuée à la secrétaire de mairie.

La séance a été levée à 22h15.

Le Maire  
Alain SAUREL